

Tableau 1-6
Taux d'absence chez les employés à temps plein selon le sexe, la situation d'emploi et la situation syndicale en 2009 ¹

	Fréquence			Taux d'inactivité			Jours perdus par travailleur dans l'année		
	Total	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales	Total	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales	Total	Maladie ou incapacité	Obligations personnelles ou familiales
	pourcentage						jours		
Situation d'emploi									
Les deux sexes									
Permanent	8,3	6,0	2,3	4,0	3,2	0,8	10,0	8,0	2,1
Non permanent	6,8	4,5	2,3	3,1	2,2	0,8	7,7	5,6	2,1
Hommes									
Permanent	7,1	5,0	2,2	3,5	2,7	0,8	8,8	6,7	2,1
Non permanent	6,1	3,8	2,2	2,9	2,1	0,8	7,4	5,2	2,1
Femmes									
Permanent	9,7	7,1	2,6	4,7	3,9	0,8	11,7	9,6	2,0
Non permanent	7,8	5,4	2,4	3,2	2,4	0,8	8,1	6,1	2,1
Situation syndicale									
Les deux sexes									
Syndiqués	10,3	7,8	2,5	5,5	4,5	1,0	13,7	11,3	2,5
Non syndiqués	7,1	4,9	2,3	3,2	2,4	0,7	8,0	6,1	1,9
Hommes									
Syndiqués	8,8	6,4	2,4	4,9	3,8	1,0	12,2	9,6	2,6
Non syndiqués	6,2	4,2	2,1	2,8	2,1	0,7	7,1	5,2	1,9
Femmes									
Syndiqués	12,0	9,3	2,7	6,2	5,3	0,9	15,6	13,3	2,3
Non syndiqués	8,2	5,8	2,5	3,7	2,9	0,7	9,2	7,3	1,9

1. À l'exclusion des congés de maternité. Par contre, les hommes ayant pris des congés de paternité (au Québec seulement) et des congés parentaux rémunérés sont actuellement inclus dans le calcul des taux d'absence, mais ils en seront exclus dans le proche avenir, tout comme le sont déjà les femmes en congé de maternité.